

Joël Mergui, Président du Consistoire : « Soyons responsables pour que ces fêtes soient des moments de joie ! »

Le Président du Consistoire National et du Consistoire de Paris le sait : les fêtes de Tichri, cette année, n'auront pas la même couleur que les précédentes, contexte sanitaire et sécuritaire oblige. Lui-même atteint, au printemps, d'une forme sévère de COVID-19, il n'entend pas prendre le moindre risque avec la santé des fidèles au sein des lieux de culte, mais veut aussi demander aux juifs de France discipline, rigueur et acceptation « pour que les fêtes restent un moment de joie. » et que les plus fragiles d'entre nous puissent en profiter sans mettre leur vie en danger. Protocole sanitaire, engagement du Consistoire pour la protection des populations et le maintien de la vie communautaire, santé de l'institution, il délivre, en exclusivité pour Israël Actualités, un message fort et sincère. Entretien...



© Alain Azria

Avant d'aborder le sujet des fêtes de Tichri, parlons d'Israël où le gouvernement vient d'annoncer un confinement de trois semaines. Que pensez-vous de cette décision ?

Israël a très bien géré la première partie de la crise, au printemps, avec notamment, des mesures de confinement exemplaires et mises en place très tôt, par rapport aux autres pays occidentaux. Hélas, l'été a été l'occasion d'une forte dégradation de la situation sanitaire, très rapide, notamment au sein des populations les plus jeunes. Les conseils scientifiques du pays ont eu à prendre cette décision car la mortalité a connu une courbe exponentielle ces dernières semaines et la seule manière de freiner ce phénomène est de restreindre les activités non essentielles.

Pensez-vous qu'un confinement décrété pour l'ensemble de la période des fêtes veuille, aussi, maîtriser les contaminations au cours des célébrations religieuses et des offices ? Faut-il, si c'est le cas, en tirer des leçons pour la communauté juive de France ?

Les paramètres ne sont pas les mêmes : d'abord, les offices en Israël peuvent se tenir en extérieur. Cela fut le cas lors du pré-

cedent confinement, la vie synagogale a pu se maintenir ainsi. Or en France, ce n'est pas possible. Par ailleurs, les fêtes de Tichri ouvrent, en Israël, une période de vacances et de rassemblements intimes, amicaux ou familiaux : pique-niques, sorties et fêtes de famille, soirées rassemblant foule, etc. C'est tout ce brassage de population que le gouvernement israélien espère limiter en imposant un confinement et pas, à proprement parler, la venue des fidèles aux offices.

Vous semblez inquiet des rassemblements dans le cadre intime, amical ou familial...

C'est vrai. Soyons francs, en Israël comme en France, obtenir une rigueur disciplinaire n'est pas évident : on l'a vu cet été, en France, dans les stations balnéaires de la côte d'Azur par exemple : en vacances, les gens, notamment les jeunes ont commis nombre d'imprudences : non-respect des distances sociales, des gestes barrière, du port du masque. Dans notre communauté, c'est dans le cadre des fêtes de famille comme les réceptions de mariage ou de bar-mitsvot que le protocole sanitaire a été relâché, voire abandonné. Aujourd'hui, ce sont des adultes jeunes qui sont principalement contaminés, souvent avec des

formes moins graves de la maladie mais pas toujours. Le principal danger, c'est que ces populations, légèrement malades ou asymptomatiques entrent en contact répété et étroit avec leurs aînés, plus fragiles. Les conséquences seront alors dramatiques. J'en appelle d'ailleurs au bon sens et à la responsabilité des familles, mais aussi des professionnels de l'événementiel : loueurs de salle ou restaurateurs et traiteurs, notamment : nous avons, au sein des synagogues, fait le maximum pour permettre aux fidèles de venir prier dans les conditions d'hygiène et de sécurité sanitaire les plus rigoureuses. Je demande donc à chacun d'être respectueux du protocole aussi dans le cadre familial ou festif.

Ce confinement israélien aura-t-il une répercussion sur l'organisation des fêtes en France d'abord parce que certaines personnes envisageaient peut-être de partir ou à l'inverse de recevoir des proches ?

Au cours de l'été, peu de Français juifs ont pu se rendre en Israël. Ceux qui y ont été autorisés l'ont été grâce à l'intervention du consul et des équipes, je le dis ici, du consistoire car nous avons aidé nombre de familles à partir en fonction des critères re-

tenus par le Gouvernement israélien pour autoriser le déplacement : décès ou maladie d'un proche, mariage ou naissance. Je tiens d'ailleurs à remercier le consul qui a été très réactif et qui nous a beaucoup aidés. Une grande majorité de gens n'ont hélas pas pu partir. Ce sera à l'identique cette fois-ci, pour les fêtes de Tichri : les échanges sont limités. Dans ce contexte, nous avons fait le maximum pour que tous ceux qui passent Tichri en France puissent le faire dans des conditions les plus favorables. J'ai une rencontre au ministère de l'Intérieur ce soir même. Je dois également rencontrer les préfets d'Ile-de-France pour évoquer le dispositif sécuritaire et sanitaire. Lorsque nous avons rouvert les lieux de culte, nous l'avons fait en avançant par exemple l'appel sur le port du masque. Nous avons même essuyé des critiques, on nous a dit 'c'est trop rigoureux !'. Je suis content d'avoir tenu bon, car nous le voyons aujourd'hui, c'était, c'est toujours nécessaire. Je remercie d'ailleurs tous les référents sanitaires, les présidents de communauté, les rabbins qui nous ont aidés, comme les médecins de l'Amif et les membres de l'aumônerie israélienne. C'est au prix d'un investissement collectif de tous ces experts qu'un protocole sanitaire rigoureux et précis a pu être établi et diffusé auprès de tous les responsables communautaires. Je veux être très transparent à ce sujet : si le protocole sanitaire, rigoureux et responsable n'est pas possible, ou si les membres de la communauté ne le respectent pas, alors on ne pourra ouvrir le lieu en question. Je sais l'investissement des Présidents et des bénévoles. Je demande donc aux fidèles de respecter les consignes pour qu'on puisse tenir ces offices et de penser aux autres afin d'en permettre le bon déroulement. A l'heure où je vous parle, la situation sanitaire peut évoluer. Elle s'est beaucoup dégradée au cours de l'été et continue à s'aggraver. Il faut donc comprendre que rien n'est gravé dans le marbre et que le contexte le jour j pourra nous obliger à modifier voire à durcir toutes les règles que je viens d'énoncer.

« Même le Shoffar sera masqué pour pouvoir être sonné ! »

Le protocole a changé nos habitudes : il faut se désinfecter les mains, porter un masque, respecter les distances sanitaires, ne pas embrasser le Sefer Torah. Globalement, les fidèles ont très bien accepté les règles au cours des offices. Je déplore donc que dans le cadre familial, le relâchement des gestes barrière nuisent à nos efforts. Si vous avez pioché des petits fours dans un buffet lors

Joël Mergui, Président du Consistoire : « Soyons responsables pour que ces fêtes soient des moments de joie ! »

d'une bar mitsva en enlevant votre masque pour manger, parler ou embrasser chacun des convives présents, le lendemain, vous faites courir un risque à vos proches, à vos collègues de travail comme aux fidèles de votre synagogue. Il faut en être conscient. Nous avons tous envie de faire la fête, mais si l'excès de joie cause des drames, ou occasionne un reconfinement, nous le paierons très cher. Soyons, chers coreligionnaires, responsables !

Parlons justement du protocole sanitaire mis en place. Qui peut venir à la synagogue et comment ?

Nous mettons tout en œuvre pour que l'arrivée des fidèles soit fluide et qu'il n'y ait pas de foule devant les lieux de culte puisque nous demandons aux gens de s'inscrire. Il y aura, une place voire deux, voire une rangée sur deux d'écart entre les fidèles. Bien sûr du gel et des masques (au cas où un fidèle aurait oublié ou endommagé le sien) sont aussi prévus. On doit rester à sa place et si, je le comprends, on ne peut rester trop longtemps dans ces conditions alors il faut venir seulement quelques heures. Chacun apporte sa kippa, son talith, son livre. Il ne pourra y avoir de prêt. Le Sefer ne tourne plus et des kakemonos en plexiglas seront installés à la Tebah pour séparer les officiants. Même le Shoffar sera masqué, pour éviter toute projection lorsqu'on va le faire sonner et il sera sonné à plusieurs reprises, au cours des journées, afin de permettre à ceux qui n'ont pu venir à l'office de l'entendre. A ce propos, le Shoffar, la Nehila, qui sont des temps forts de la prière, attirent normalement foule. Hélas, cette année, impossible d'être pressés les uns contre les autres : on ne pourra rentrer dans la synagogue sans être inscrit. Heureusement, les synagogues, avec l'aide des communes, tentent de multiplier les lieux où se déroulera l'office, afin que tout le monde puisse venir écouter et suivre la prière. J'insiste : la sérénité dépend de nous tous : merci de nous aider en étant rigoureux !

Quid des femmes, des enfants ?

J'ai entendu certaines personnes s'inquiéter : les femmes pourront-elles venir ? Bien entendu ! Bien sûr, il faudra dans chaque communauté, faire avec les places disponibles puisqu'il faut que certaines places soient condamnées pour respecter les distances sociales, mais il n'a jamais été question d'exclure les femmes du déroulement des offices. Pour ce qui est des enfants, j'en appelle au sens commun : si nous prenons toutes les précautions pour que les gens soient accueillis dans des conditions sanitaires rigoureuses, mais qu'un jeune enfant circule entre les rangées et pose ses petites mains partout, alors nos efforts seront vains. Dans certaines communautés, les responsables ont réussi à organiser une garde d'enfants pour quelques heures afin que tout le monde puisse venir assister à

l'office. Mais ce n'est pas le cas partout et oui, c'est vrai, les enfants qui ne peuvent tenir en place ne pourront pas rester à la synagogue. Ce serait faire courir aux fidèles, en particulier les plus âgés, trop de risques. Je demande d'ailleurs à ceux qui se sentent fébriles, fatigués, peut-être un peu enrhumé, de s'abstenir de venir à la synagogue. De même, dans un esprit civique, que tous ceux qui peuvent se faire tester avant de venir le fassent, en particulier si vous rentrez de vacances, avez voyagé ou avez participé à des grands rassemblements : mariage, spectacle, événement...

On vous sent désireux de rassurer les fidèles ?

J'ai envie de voir les gens venir prier en étant rassurés, même si je comprends ceux qui, malades, fragiles ou inquiets, ne viendront pas cette année. J'en appelle d'ailleurs à leur solidarité avec les communautés. Si vous ne venez pas mais qu'en général vous le faites, acquittez-vous quand même de votre cotisation, faites un don. Si nous voulons que nos communautés passent ce cap, que la vie communautaire reste vive et riche, il faut que notre générosité légendaire soit au rendez-vous, car nous traversons des heures difficiles... Nous avons privilégié la sécurité sanitaire aux conséquences économiques sur nos synagogues. Je fais confiance à chacun d'entre nous pour maintenir son engagement financier envers sa communauté, au moins au même niveau que l'an passé pour ne pas voir la vie synagogale se fragiliser.

L'institution consistoriale a 210 ans. En quoi ce contexte sanitaire l'a-t-il ébranlée ?

Les institutions religieuses dans leur ensemble, il n'est pas question ici uniquement des structures juives, ont été très ébranlées par la pandémie et ses conséquences économiques. La vie religieuse, en France est clairement le parent pauvre de la solidarité nationale. On a aidé toutes les structures à faire face à la crise, à l'exception des associations culturelles et des structures en rapport avec le culte. Disons-le clairement, il nous a fallu travailler sans relâche pour maintenir la vie juive, les services de la cacheroute, de la shehita, de la Hevra Kadicha par exemple mais aussi le faire sans aide financière de la part de l'État et en voyant notre principale ressource, celle du don au cours des offices, se tarir. Les dons des fêtes de Tichri notamment Kippour représentent 60% environs du budget annuel des communautés. Or, on le sait, ils seront moins importants cette année et ils ne permettront de toute façon pas de rattraper les dons perdus au cours des mois de confinement. De nombreux services publics et privés ont fermé ou fonctionné au ralenti durant cette période. Le consistoire, lui, n'a jamais pu s'offrir cette opportunité. Je lance donc un appel à tous ceux qui veulent voir

notre vie juive et nos institutions se maintenir et prospérer. Soyez, soyons solidaires, pour ne pas voir les petites communautés disparaître. Nous risquons, si les dons ne reviennent pas, de voir le maillage territorial se fragiliser et le lien social disparaître, hélas. La problématique est exactement la même pour les autres cultes : les églises catholiques et protestantes, notamment, ne l'ont pas caché.

Peut-être faut-il rappeler l'importance de l'institution consistoriale et de son œuvre pour le maintien de la vie juive...

Depuis plus de deux siècles, le Consistoire est le garant de la vie juive et c'est une grosse responsabilité, notamment en matière de préservation du patrimoine juif : sécuriser, mettre aux normes nos lieux de culte a notamment représenté un énorme défi. Au cours des 15 dernières années, tout le patrimoine juif a été rénové. Tous les actes de la vie juive trouvent un écho dans le travail que mène le Consistoire et plus encore pendant les périodes de crise comme celle que nous traversons : durant le confinement, nombre de shohatim se sont déployés dans toute la France pour nous permettre de manger casher, les services de la Hevra Kadisha ont tourné, hélas,

à plein pour que les inhumations puissent avoir lieu dans les 24 heures. C'est aussi le Consistoire qui œuvre à la préservation des sépultures et des carrés juifs dans les cimetières français. A Paris, par exemple, nous avons obtenu que les cimetières puissent rester ouverts le dimanche. Le Consistoire accompagne chaque juif dans tous les moments de son existence, il doit aujourd'hui pouvoir compter sur chacun d'entre nous pour poursuivre sa mission et nous soutenir... Mon message est un appel à la solidarité communautaire mais aussi un message de gratitude. J'ai eu l'occasion de mesurer l'importance du lien affectif qui nous unit. J'ai vu des gens lire des tehilim pour des inconnus, d'autres s'inquiéter pour des anonymes. Aujourd'hui je veux que cette unité nous porte. Je souhaite donc, à chacun d'entre vous, une année qui, par sa douceur, saura noyer les peines des jours écoulés, même si nous n'oublierons pas tous ceux que la maladie nous a arrachés. Nous devons tout faire pour ne jamais être de nouveau plongés ainsi dans la peine. Que l'année nouvelle commence avec des bénédictions. Chana Tova à tous !

Propos recueillis par Alain Sayada pour Israël Actualités



Trois offices seront célébrés pour la Journée de
Yom Kippour 5781

en plein air et dans le respect strict (COVID 19)

par la Communauté du 16ème arrondissement
sous la Direction de Monsieur David AMAR

au **Chapiteau du Bois de Boulogne**

et à la Mairie du 16ème
73, rue de la Pompe – 75116 PARIS

**Salle des Fêtes
et Salle des Mariages**

Hazanim d'exception :
M. BOUSSIDAN, M. ELIEZER et RAV Chemouel NIDDAM

Prix des places 200 €

Pour toute réservation, M. Claude MAYER et Gaëlle
au Consistoire de Paris au
01 40 82 26 44 / 45 ou Liyat au 06 11 44 31 96

Paiement par carte bancaire au : 01 40 82 26 17